



Le Dauphin

SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN
DE SAUVETAGE MARITIME



Volume 21

Laurentides Inc.

Novembre 1989

ÉDITION SPÉCIALE DU 10^{ème} ANNIVERSAIRE

MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Mes salutations à vous tous.

Nous voici presque à la fin d'une autre saison de navigation et de ce fait en phase finale de notre participation à des opérations de recherche et sauvetage.

Je demeure confiant que la majorité d'entre vous ont su apporter les ressources nécessaires lors d'événements et/ou d'activités nautiques.

Nous nous engageons maintenant à poursuivre des activités rattachées plus particulièrement aux saisons d'automne et d'hiver c.a.d. à celles de formation, de prévention et de communication.

Une de nos prochaines rencontres sera l'assemblée générale annuelle du SACS (L) Inc. qui se tiendra dans la région de Québec le 18 novembre prochain à l'hôtel Château Mont Ste-Anne, à Beauport.

Chaque auxiliaire est le bienvenu à cet événement annuel et nous espérons vous accueillir en grand nombre. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans l'année du 10^e anniversaire de fondation de notre organisme.

Compte tenu, entre autre, de la diversité et de l'étendue de notre territoire plusieurs d'entre vous ne pourront regret se joindre au groupe mais si vous le désirez, et je vous incite fortement à la faire, communiquez avec votre commandant d'unité pour lui faire part de votre message que vous auriez souhaité nous communiquer lors de cette assemblée. Vous pouvez même si vous le désirez, écrire à notre secrétaire Denis Gariépy ou à tout autre membre que l'Exécutif et ceci inclus même votre humble serviteur.

D'autre part et au cours des derniers mois, plusieurs de vos dirigeants avaient amorcé des projets qui se sont traduits par des réalisations intéressantes telles que: le poster du 10^e anniversaire, des enveloppes de sollicitation, la documentation concernant les uniformes et les identifications du SACS (L) et leurs disponibilités chez un fournisseur désigné.

Il est utile de signaler que dans le cas des posters et de enveloppes de sollicitation votre commandant de district en a obtenu une certaine quantité lors de la dernière assemblée du Conseil d'administration le 16 septembre dernier. Dans l'éventualité que vous en n'ayiez pas obtenues et que vous en souhaiteriez, vous avez toujours la possibilité d'appeler sans frais à la Garde Côtière canadienne à Québec au no. 1-800-463-6868 pour placer votre demande.

Deux autres projets, ceux du BOTTIN 90/91 et la publication d'un livre sur l'histoire du SACS (L), seront une réalité très prochainement.

Nous espérons que la présente édition du Dauphin vous apportera une agréable lecture et des nouvelles qui seront vous intéresser.

Vos commentaires reliés à ce journal ou à tout autre sujet concernant notre organisation seront les bienvenus.

À nouveau mes salutations et avant tout mes remerciements pour vos efforts, votre travail et votre dévouement bénévole que vous organisation.

Votre tout dévoué.



Jacques Gingras
président

J. Gingras, président
SACS (L) Inc.

PRISE DE CONSCIENCE, RÉFLEXION ET IMPLANTATION

Pendant les quelques mois qui ont précédés la fondation officielle du Service Auxiliaire Canadien de Sauvetage Maritime (Laurentides) Inc., nous étions CINQ PLUS UN: cinq volontaires choisis parmi les quelques deux cent qui avaient offert leur concours, en réponse à une demande parue dans les journaux, et un officier de liaison mandaté, lui, par la Garde Côtière Canadienne. Au cours des premières réunions à Québec, nous avons su graduellement qu'est-ce qui se mijotait, à travers les documents et les discussions. En résumé, avec les moyens financiers dont elle disposait, la Garde Côtière Canadienne ne pouvait plus suffire à la pression sans cesse grandissante en terme de recherche et sauvetage, sur les eaux canadiennes. Les documents d'alors nous présentaient un Service Auxiliaire Canadien de Sauvetage Maritime à établir dans chacune des cinq grandes régions du Canada: Terre-Neuve, Les Maritimes, Les Laurentides, le Centre et l'Ouest, partout AVEC L'AIDE DE GENS BÉNÉVOLES à qui on rembourserait une bonne partie de leurs dépenses et que l'on couvrirait par une bonne assurance. Notre lot à nous était marqué RÉGION DES LAURENTIDES. En plus des ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE sous le contrôle de la Garde Côtière, nous devions aussi songer à des opérations de préventions. Le Service auquel nous avons donné notre adhésion était à peu près du genre décrit dans un rapport d'évaluation préparé en 1984 par la suite et que je ne reprendrai pas ici.

La formule nous plaisait et nous avons accepté d'entreprendre les premiers démarches relatives à la création et à l'implantation de ce futur Service Auxiliaire Canadien de Sauvetage Maritime. Notre participation d'alors a permis de modifier quelques points précis des documents de base afin que le mandat octroyé par la Charte CORRESPONDE D'AVANTAGE aux besoins québécois.

Le 31 janvier 1979, nous avons obtenu nos Lettres Patentes, et l'implantation a continué de se faire à la grandeur du territoire.

Je pense qu'une phrase du début du RAPPORT D'ÉVALUATION paru en 1984 résume très bien l'esprit qui avait régné depuis les débuts. "Dans les situations où les besoins opérationnels et le principe de l'autonomie des deux organismes ne convergeaient pas, les deux parties ont, avec raison, accordé la primauté à l'exécution du travail à faire."

L'évaluation du mouvement, par le Gouvernement Fédéral en 1984 révélée que la navigation avait été bonne et que les résultats espérés s'étaient produits; une FORCE NOUVELLE vouée à la sauvegarde de la vie humaine sur l'eau (EN TERME DE RECHERCHE ET SAUVETAGE) avait été développée, et la collaboration entre les intervenants avait même permis qu'on amorce la réalisation de la partie B du mandat: LA PREVENTION.

Le cinq, de 60, de 150 à 200 auxiliaires, et plus encore, le mouvement est devenu, avec les années, UNE FORCE INDISPENSABLE qui, actuellement offre à la Société Québécoise du Nautisme et de la pêche, au delà de 600 auxiliaires bénévoles entraînés, qui consacrent beaucoup de temps à des activités d'administration du service, de prévention, de formation et de la sécurité sur l'eau jusqu'aux gestes de recherche et sauvetage de victimes, en utilisant soit leurs propres bateaux, soient des bateaux prêtés par la Garde Côtière Canadienne.

Les fonds requis pour couvrir les dépenses proviennent actuellement des COFFRES DE TRANSPORT CANADA via La Garde Côtière Canadienne.

Aujourd'hui on peut affirmer que dans ce qu'il a su entreprendre, le Service a atteint le niveau d'une EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE PUISSANTE. A retenir.

ONZE À VINGT ?

Continuer comme tel ou agrandir le cercle de ses préoccupations et activités, voilà la question à laquelle

UN: d'abord une RÉFLEXION d'adultes (Demandée par La Garde Côtière Canadienne en plus...) à partir du mandat social conféré par la charte et de l'examen de son potentiel global,

DEUX: une RECHERCHE POSITIVE avec ses commettants actuels et ÉVENTUELS,

le SACS (L) pourra trouver sa réponse, i.e. sa véritable identité, et la pleine utilisation de son potentiel dans la société québécoise.

Y a-t-il des attentes additionnelles ? Y aurait-il encore des VIDES À COMBLER ? Y a-t-il des solutions nouvelles ? Les découvrir, les ANALYSER, les prioriser et trouver les solutions ainsi que les interventions nécessaires tout en n'arrétant pas de consolider en même temps les acquis ? Pour un, je crois, après L'ÉNORME POTENTIEL EN DORMANCE encore décelé à travers toutes les discussions et réunions du Service auxquelles j'ai assisté depuis une année que nous pouvons entreprendre cette seconde RÉFLEXION ET PASSER À L'ACTION ENSUITE.

Bon anniversaire SACS (L), meilleurs vœux à toutes et tous les auxiliaires et la meilleure des chances !

Robert Charbonneau

Toujours fier d'être le Président-Fondateur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE-SACSM (L)

Hôtel Château Mont Saint-Anne – Beaugré
18 novembre 1989

ORDRE DU JOUR (09.00 - 17.00 hres)

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Mot de bienvenue par le président du SACSM (L).
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 4- Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale.
- 5- Affaires découlant des minutes de la dernière assemblée générale.
- 6- Rapport de la Garde côtière canadienne.
- 7- Rapports des officiers du SACSM (L):
 - Commandants de district Districts 1 à 14

 - Conseillère Approvisionnement . . . Lise Adam
 - Conseillère Communications Hectorine Hébert
 - Conseiller Dauphin François L'Anglais
 - Conseiller Développement
du SACSM Robert Charbonneau
 - Conseiller Finances Guy Trottier
 - Conseiller Formation Jean-G. Deschenaux
 - Conseiller Sécurité nautique Bertrand Brossard
 - Vice-présidente Communications . . Madeleine Pageau
 - Vice-présidente Formation Jacques Bélanger
 - Vice-président Opérations "Est" . . Régis Bourgeois
 - Vice-président Opérations "Ouest" Pierre Drolet
 - Vice-président Prévention Robert Petitpas
 - Secrétaire Denis Gariépy
 - Trésorière Louise Labranche
 - Président sortant André Clossey
 - Président Jacques Gingras
- 8- Modifications aux Règlements du SACSM (L).
 - Ref. Avis de convocation
- 9- Élections aux postes de:
 - Président
 - Vice-président Opération "EST"
 - Vice-président Opération "OUEST"
- 10- Nomination et rémunération d'un vérificateur.
 - Ref. Art. 33 des Règlements du SACSM (L)
- 11- Divers.
- 12- Levée de l'assemblée.

INFORMATION CONCERNANT L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Cette année, l'assemblée annuelle du Service Auxiliaire Canadien de Sauvetage Maritime se tiendra **samedi le 18 novembre 1989** à l'HÔTEL-CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE, 500, boul. Beaugré, BEAUPRÉ, près de Québec. Bien que vous recevrez une lettre de convocation de la part de notre secrétaire, nous tenons à vous le dire tôt pour que vous réserviez cette fin de semaine.

La saison de navigation sera alors terminée. La saison de pêche sera aussi sur ses derniers milles. Vous aurez alors une bonne occasion de venir rencontrer vos amis du SACSM.

Le Château Mont Sainte-Anne est situé sur le boulevard Beaugré, près du boulevard Sainte-Anne. Vous ne pouvez pas la manquer. L'Auberge est vraiment très bien, avec toutes sortes d'activités à l'intérieur et à l'extérieur. Il se peut que la neige artificielle soit assez épaisse pour skier. Alors apportez vos skis si vous voulez en profiter.

N'oubliez pas que le banquet du samedi soir est gratuit pour tous les membres et leur conjoint. C'est à l'occasion de ce banquet que des plaques de services seront remises à une centaine de membres actifs. De plus cinq (5) trophées de mérite seront remis pour souligner le travail des membres les plus méritants dans différents domaines. **QUI SERONT RÉCIPENDAIRES CETTE ANNÉE. . . ?** Après le banquet, il y aura spectacle et activités sociales.

Cependant, pour que notre organisation puisse bien vous recevoir, **IL FAUT RÉSERVER**. Il faudra donc que vous retourniez votre feuille de réservation qui accompagnera votre avis de convocation et dites-nous si vous venez seul ou avec votre conjoint.

Si, par malheur, vous ne pouvez pas venir à l'assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par votre commandant d'unité ou par votre commandant de district. Il faut alors signer la feuille de procuration que vous recevrez et la remettre à votre commandant. Celui-ci sera alors habilité à voter en votre nom sur les questions importantes à cette assemblée.

Au plaisir de vous voir

Madeleine PAGEAU
V.-P. Communications

LE GORILLE GLABRE

Vous êtes-vous déjà arrêté à penser que votre fascination pour l'eau et les bateaux était guidée par une raison plus irrésistible que d'imiter Jonas ou de passer le temps agréablement ? J'ai et je partage, avec la plupart des plaisanciers, la foi dans un sentiment inné que quelque chose nous attire vers l'eau. J'ai songé plusieurs fois que ce quelque chose pourrait être un sentiment universel de romantisme ou un réflexe primitif comme celui de l'être humain de craindre la noirceur.

Dernièrement, notre expert en mécanique, Don Sharp, nous fit parvenir un écrit qui semble expliquer mieux ce quelque chose que tout ce que j'ai lu à date. Vous vous demandez peut être que vient faire un expert en mécanique dans l'étude des racines fondamentales des instincts du plaisancier. Monsieur Sharp ne s'occupe pas uniquement de moteurs. Il est un expert en mécanique, un intellectuel professeur d'université et occasionnellement, collaborateur du journal *Harper's*. Voici ce que Don explique:

Tout le monde connaît la théorie d'évolution de Charles Darwin, l'homme descendant du singe. Le problème de cette théorie a longtemps été le chaînon manquant. Pendant le miocène, les gorilles se balançaient de branche en branche, jusqu'au pliocène, époque à laquelle une sécheresse fit mourir tous les arbres. Plusieurs millions d'années plus tard, soit au début du pléistocène, on constatait qu'ils ressemblaient plus à des êtres humains prêts à se raser et payer des taxes. Toutefois, les hommes de science n'ont aucune preuve du procédé d'évolution par lequel les gorilles, arrivent 10 millions d'années plus tard marchant sur leurs pattes inférieures. La chaîne manquante se situe pendant le pliocène, mais personne n'a trouvé la maille manquante.

Pour l'anthropologiste, la question est: "Comment firent les gorilles pour survivre à la sécheresse pliocène et évoluer en homo sapiens du même coup?" À ma connaissance, une seule autorité, Sir Allister Hardy, F.R.S., a déjà suggéré une réponse vraisemblable. La réponse de Hardy est donnée dans un article paru dans le "New Scientist" en 1960, "ils ont passé le pliocène au bord de la mer".

Hardy note qu'en leur période arborigène, les gorilles ont été chassés des forêts vers les plaines où ils devinrent une proie facile pour les carnassiers. Certains purent échapper à leur prédateurs en courant vers l'océan. Les gorilles poilus, brûlés par le soleil faute de l'ombre des arbres, pouvaient se rafraîchir par baignade à l'eau de mer. Le gorille ne pouvant rivaliser avec les hyènes pour fuir, ni attraper de gazelle pour se nourrir, il dut s'alimenter de coquilles de mer, poissons et tortues. Les femelles pouvaient nager avec leur bébé accroché à leur chevelure, alors que pour les mâles qui ne s'occupent pas des enfants de toute façon, pouvaient devenir chauve sans conséquence pour la survivance de la race. Le poil ralentit un nageur, comme la croissance d'algues ralentit un bateau, et les gorilles aquatiques perdirent le poil de leur corps – partout, excepté dans les endroits où le poil ne ralentit pas le nageur – les autres moururent.

Si cette thèse est réelle – et c'est la seule qui traite de tous les aspects – la race humaine a donc pris naissance dans un environnement nautique.

Tous ces bateaux sur des remorques, en arrière des maisons ou le long des côtes américaines, sont là parce que la race humaine ressent l'appel fondamental de ses origines, parce qu'une pensée collective à sa race résonne à l'intérieur, c'est l'appel de la mer. Tout cet argent dépensé pour les bateaux, boussoles, skis nautiques et le reste, ne sont pas nécessairement du luxe ou des loisirs, c'est plutôt une réponse à l'instinct fondamental résultant de l'expérience humaine – quelque chose de plus ancien que la religion.

Ce syndrome n'est pas limité aux plaisanciers. Les chanteurs de western et de country dont les seules expériences avec l'eau sont le moulin à vent ou le ruisseau asséché, chantent quand même l'amour "plus grand que l'océan". Des expressions comme "l'océan de vos rêves", "les profondeurs de l'abîme", "l'immensité des mers", sont employées comme figure de style et à tout discours par des personnes qui n'ont jamais mis le pied sur un quai.

L'eau demeure pour la race humaine d'une importance capitale, pas seulement parce que nous sommes un poisson rouge qui a sauté hors de son aquarium, mais parce que notre race a atteint sa maturité au bord de la mer.

Les gens n'achètent pas les bateaux pour le plaisir ou le luxe, mais vibrants au diapason d'un écho qui revient depuis des millions d'années. Les gens ne dépensent pas seulement de l'argent aux expositions de bateaux, ils sentent les racines au delà de la généalogie. La prochaine fois que quelqu'un vous demandera pourquoi vous dépensez de l'argent pour acheter un bateau, demandez-lui simplement s'il sait pourquoi il est un singe glabre. Dites-lui alors que lorsqu'il connaîtra la réponse à votre question, il connaîtra la réponse à la sienne – Don Sharp.

Traduction de l'article de Jeff Hammond dans la rubrique "From the bridge" dans la revue Boating de mars 1981, intitulé "The Naked Ape".

Soumis par: Émile A. DAoust,
Chicoutimi, août 1989.

ATTENTION AUX ORAGES ÉLECTRIQUES

(suite des articles de mai 1988 et février 1989)

Les raccords de votre système de mise à la terre devront être inspectés minutieusement tous les ans, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de corrosion. Il est évident que la corrosion offre une résistance sérieuse au passage de l'électricité et on doit l'enlever au moins une fois l'an; cette pratique est essentielle pour conserver l'intégrité de votre système de protection contre la foudre et de mise à la terre de vos systèmes électriques à bord.

Même si toute la filerie et les raccords sont impeccables, il faut que la charge électrique puisse sortir de l'embarcation et se dissiper dans l'eau. La masse métallique de la quille, si elle est peinte avec une peinture à l'"epoxy" peut être isolée de l'eau et la charge électrique de l'éclair, quoique possiblement assez puissante pour passer à travers cet isolant, ne le fera pas sans laisser certaines traces et certains dommages.

Il ne faut jamais se raccorder au lest métallique car, dans ce cas, l'éclair, pourrait pour se rendre à l'eau, perforer une multitude de petits trous dans la coque. Dans le cas de bateau à moteur ou de voilier avec lest intérieur, il faut absolument installer une plaque métallique de mise à la terre sous la ligne de flottaison. Cette plaque doit être la plus grande possible, être en bronze pour résister à la corrosion de l'eau de mer et être située le plus près possible à la verticale du conducteur principal de mise à la terre (le mat).

Une installation de plaque immergée de mise à la terre ne doit pas être négligée; de temps à autre, il faut la nettoyer pour éliminer l'oxydation ou la corrosion.

Tout métal à bord peut servir de conducteur à la foudre: la filerie électrique et surtout celle desservant le haut du mât, la tuyauterie du carburant, etc. Le danger est donc évident et pour le réduire, il est important d'installer une pointe de parafoudre le plus haut possible et elle devra même dépasser en hauteur l'antenne du radio-émetteur.

Une telle installation ne garantit pas que la foudre épargnera les antennes de radio, les girouettes, les anémomètres, etc. placés au haut du mât. Les standards de bonne pratique recommandent que toute masse métallique à bord soit raccordée au réseau de mise à la terre contre la foudre. En réalité, ceci est quasiment impossible. À tout le moins, il faut absolument raccorder le mât et les haubans; on obtient alors une protection de base et tout raccord supplémentaire ne peut qu'augmenter la protection à bord de votre embarcation. Il

n'y a toutefois aucune garantie que même avec une installation très sophistiquée l'équipement de votre bateau ne sera pas endommagé lors d'un coup de foudre.

Pendant, une embarcation dont la mise à la terre contre la foudre est adéquate offre une bonne protection à l'équipage et aux équipements. Cela ne veut pas dire que l'équipement ne subira aucun dommage lors d'un foudroiement mais qu'il y a de grandes chances que vous protégiez les vies à bord et votre bateau.

Si jamais vous subissez un foudroiement, avisez le plus tôt possible votre compagnie d'assurance et ne réglez rien avec eux avant d'avoir fait effectuer une inspection complète et minutieuse, incluant l'équipement sous l'eau. Tous les circuits électriques devront être vérifiés incluant le démarreur du moteur, l'alternateur, le compas, les radios, le Radar, le Loran et toute autre instrumentation. Au haut du mât, vérifiez que tous les boulons sont en place et que les lumières, les instruments et l'antenne sont intacts; si vous avez un doute sur l'antenne, il ne faut pas transmettre au risque d'endommager la radio.

Cette vérification devra prouver que toute l'instrumentation fonctionne normalement. Votre assurance devrait se charger de défrayer les coûts de ces vérifications, sinon faites les faire à vos frais et prévoyez un changement d'assureur pour l'année suivante.

Durant un orage électrique en mer, il est prudent de disconnecter toute l'équipement électronique des antennes émettrices, des sources de courant, etc. Une planification à cet effet, lors de l'installation, facilitera de beaucoup la tâche lors d'orage électrique. Conduire un bateau à l'aide d'une roue métallique est dangereux mais quelquefois inévitable; il faut alors s'assurer que le corps humain ne servira pas de conducteur entre deux masses métalliques de potentiel différent lors d'un foudroiement.

En conclusion, l'installation d'un réseau de protection contre la foudre est de première importance sur un bateau et une protection relativement élevée pour l'équipage, l'équipement et l'embarcation en découle.

**N'OUBLIONS JAMAIS LA SÉCURITÉ,
SURTOUT EN MER.**

(inspiré d'un article de BETTER BOAT d'avril 1988)

Francois L'Anglais, éditeur.

OFFICIERS DU SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN DE SAUVETAGE MARITIME (LAURENTIDE) INC.

(au 15 septembre 1989)

POSTE	TITULAIRE
Président	Jacques Gingras
Vice-président aux opérations secteur-est	Régis Bourgeois
Vice-président aux opérations secteur-ouest	Pierre Drolet
Vice-président à la prévention	Robert Petitpas
Vice-président à la formation	Jacques Bélanger
Vice-président aux communications	Madeleine Pageau
Secrétaire	Denis Gariépy
Trésorier	Louise Labranche
Président sortant	André Clossey
DISTRICT	COMMANDANT
01 Moyenne Côte-Nord	Roger Boudreau
02 Gaspésie	Alain Labillois
03 Haute-Côte-Nord	Roger Emond
04 Bas St-Laurent	Sylvio Lagacé
05 Saguenay	Marie-France Lavoie
06 Québec	Pierre Tremblay
07 Mauricie	Roger Houde
08 Richelieu	Gaétan Frappier
09 Montréal	Jean Caron
10 Lac St-Louis	Paul Chamberland
11 Lac Deux-Montagnes	Jeanne Drolet
12 Lac Saint-François	Gilbert Léger
13 Basse Côte-Nord	William Cox
14 Gaspé-Nord	Michel Tremblay
CONSEILLERS	
Finances	Guy Trottier
Approvisionnement "Le Dauphin"	Lise Adam
Formation	François L'Anglais
Communications	Jean-Georges Deschenaux
Développement	Hectorine Hébert
	Robert Charbonneau

BIENVENUE À BORD AUX NOUVEAUX MEMBRES DEPUIS LE DÉBUT DE 1989

NUMÉRO	PRÉNOM	NOM	DATE D'ADHÉSION
08.16.0573	PIERRE	ROBERT	89.01.26
07.29.0574	JEANINE	ARSENAULT	89.01.26
06.28.0576	ROBERT	BOUCHARD	89.04.04
06.28.0577	MURIELLE	CLAVET	89.04.04
06.28.0578	MARIO	RICHARD	89.04.06
06.28.0579	BRIGITTE	CÔTE-LEPAGE	89.04.04
10.08.0580	DANIEL	BRIDEAU	89.04.04
10.08.0581	MICHEL	BONIN	89.04.04
10.08.0582	GUY	GAGNÉ	89.04.04
07.05.0583	GUY	MALOUIN	89.04.04
10.08.0584	MILOS	ADMOVIC	89.04.04
12.18.0585	PAUL	BRUNETTE	89.04.15
13.39.0587	GRANT	EVANS	89.05.01
13.40.0588	MARTIN	ROBERTSON	89.05.01
06.26.0589	SIMON	BOUCHARD	89.06.02
06.26.0590	RÉGENT	GERMAIN	89.06.02
08.22.0591	DANIELLE	BOUCHER	89.07.06
08.22.0592	GILLES	LEGAULT	89.07.06
06.04.0593	PAUL	CASTONGUAY	89.07.17
06.04.0594	SYLVIE	COUILLARD	89.07.17
12.09.0595	JEAN-PIERRE	CHATIGNY	89.07.17
04.02.0596	FERNAND	D'AMOURS	89.03.29
04.14.0597	MARIUS	AMIOT	89.07.20
04.14.0598	CARMEN	DIONNE-AMIOT	89.06.21
04.02.0599	ANDRÉ	DUBÉ	89.07.14
06.26.0600	PIERRE	BEAULIEU	89.07.25
06.26.0601	YVES	MORIN	89.07.25
02.45.0602	GEORGES	MAMELONET	89.07.27
08.33.0603	MARCEL	GAGNÉ	89.08.09
08.33.0604	YVAN	TREMBLAY	89.08.09
08.33.0605	ALYNE	TREMBLAY-DUFOUR	89.08.09
08.22.0606	HÉLÈNE	BERGERON	89.08.09
06.26.0607	JOCELYN	LESSARD	89.08.17
06.26.0608	LOUIS	ROY	89.08.10
04.14.0609	CLÉMENCE	ARSENAULT	89.09.08
14.24.0610	GUY	SYNNOTT	89.09.26
09.48.0611	CAROLE	GUIMOND	89.09.26
14.24.0612	PETER	PATTERSON	89.09.26
09.48.0613	DOMINIQUE	LÈVESQUE	89.09.26

TARIFS DE FRAIS DE DÉPLACEMENT'S RÉVISÉS AU 1er OCTOBRE 1989

- Kilométrage	0,30 \$ km
- Repas: petit déjeuner	6,60 \$
déjeuner	8,50 \$
dîner	19,25 \$
- Logement non-commerciale:	
coucher	13,50 \$
frais divers	4,00 \$
- Logement commercial:	
Coucher (consultez la	?
Garde Côtière)	
Frais divers	6,00 \$

NOUVELLES ET POTINS

Le District 12 a perdu un de ses membres actifs en la personne de Claude A. Rémillard de Huntington. Il a été frappé par une crise cardiaque alors qu'il nageait près de son bateau sur le lac St-François.

Des remerciements ont été adressés par la Marina de Trois-Rivières à notre membre Marcel Trottier, commandant de l'unité de Bastiscan pour son implication au niveau de la sécurité et son travail efficace lors d'activités nautiques les 20 et 21 mai 1989.

Remerciements à Paul Chamberland qui a réussi à faire prêter un ordinateur portatif pour aider Robert Charbonneau (ex-président fondateur) à rédiger le volume sur les récits de sauvetage des dix premières années du mouvement; aussi à John Kay de Absolute Dynamics qui a prêté l'ordinateur NEC.

AVIS IMPORTANT

Si vous avez des connaissances pertinentes, du temps de disponible et que vous êtes intéressé à remplir un poste au sein du S.A.S.C.M. vous n'avez qu'à faire parvenir vos coordonnées, vos disponibilités et vos préférences au secrétaire.

VOTRE ÉDITEUR VOUS QUITTE

Je vous remercie d'avoir lu le Dauphin durant les 2 dernières années.

C'est avec regret que je demande à être remplacé. Durant deux ans, j'ai accompli une tâche que j'aimais, mais qui est trop exigeante pour une personne seule, en considérant le travail à exécuter et les échéances à rencontrer. Entre autres, quand on a réussi à obtenir le matériel à publier, il faut se rendre chez l'imprimeur au moins trois à quatre fois, corriger les épreuves, faire la mise en page, récolter le produit fini, le faire mettre sous enveloppe et finalement le retourner à la Garde Côtière pour le faire poster.

J'ai tenu, selon les possibilités, pendant ce temps à vous tenir au courant des faits et gestes de notre association. Je vous remercie d'avoir lu le "Dauphin" et d'avoir à l'occasion fourni du matériel. Encore une fois merci à ceux qui ont apprécié le "Dauphin" des deux dernières années. Toute ma collaboration est acquise à mes successeurs et je leur transmets mes meilleurs vœux de succès.

François L'Anglais
Éditeur

LE DAUPHIN Éditeur: François L'Anglais
2558, de la Falaise
Sillery, Qc G1T 1W4
Tél.: (418) 651-3245

- LE BOTTIN - LE BOTTIN -

Enfin!

Le comité du bottin 1990-91 formé des commandants de district Sylvio Lagacé (Bas Saint-Laurent) et Pierre Tremblay (Québec) ont enfin réuni les fonds pour permettre la publication d'une nouvelle édition du répertoire des membres.

Voici les montants de la publicité dans le bottin sollicités dans chaque district;

01	Moyenne Côte-Nord	--
02	Gaspésie	275 \$
03	Haute Côte-Nord	790 \$
04	Bas Saint-Laurent	240 \$
05	Saguenay	390 \$
06	Québec	390 \$
07	Mauricie	590 \$
08	Richelieu	430 \$
09	Montréal	50 \$
10	Lac Saint-Louis	350 \$
11	Lac des Deux-Montagnes	150 \$
12	Lac Saint-François	540 \$
13	Basse Côte-Nord	--
14	Gaspé-Nord	--
--	Région Laurentides	90 \$
	TOTAL	4 285 \$

Note de l'éditeur:

Félicitations au groupe de la Haute Côte-Nord quant aux groupes de Montréal, des Moyenne et Basse Côte-Nord et de Gaspé-Nord nous leur souhaitons un peu plus d'efforts lors de la sollicitation pour le prochain bottin.

Imprimeur: Imprimerie Rovancel Inc.
Québec, Qc
Tél.: (418) 529-3166
